



CHALLENGE TERRITORIAL M14

2017 - 2018



ORGANISATION GENERALE

Le Challenge Territorial Poitou-Charentes, réservés aux écoles de rugby Poitou-Charentes, se déroule sous forme de Tournois, sur 2 phases, à savoir:

✓ **Phase Qualificative :**

- 7 Dates :
 - 11 novembre 2017
 - 25 novembre 2017
 - 09 décembre 2017
 - 20 janvier 2018 (à partir de cette date, intégration des équipes non qualifiées pour la phase 2 du Challenge Fédéral)
 - 27 janvier 2018
 - 03 mars 2018
 - 17 mars 2018
- Il sera déterminé un nombre d'équipes qualifiées pour la phase finale du Challenge Territorial (en fonction du nombre d'équipes non qualifiées pour la phase 3 du Challenge Fédéral)

✓ **Phase Finale :**

- 1 ou 2 date(s) : 28 avril 2018 et/ou 12 mai 2018
- Pour cette phase, il est proposé d'organiser des plateaux avec les équipes les mieux classées de la phase qualificative (nombre à déterminer) face aux équipes non qualifiées pour la phase 3 du Challenge Fédéral)

REGLEMENT

Challenge réservé :

- ✓ Aux équipes moins de 14 ans (joueurs nés en 2004 et 2005 et joueuses nées en 2003, 2004 et 2005)

Engagement :

Les règles FFR (rugby digest) s'appliquent pour toutes les rencontres (terrain – temps de jeu – arbitrage).

Chaque équipe devra avoir le passeport M14 jeu à XV validé par le président du Comité Départemental.

Organisation des plateaux

Sur chaque journée :

- ✓ 5 plateaux de 4 ou 5 équipes

Chaque journée donnera des points selon le classement :

- ✓ 12 points au premier
- ✓ 10 points au second
- ✓ 8 points au troisième
- ✓ 6 points au quatrième
- ✓ 4 points au cinquième

Si une équipe ne se présente pas à un Tournoi, elle aura 0 point marqué.

Les plateaux sont organisés dans les Clubs dits « centraux », dans la mesure du possible, afin d'éviter au maximum des heures de route aux clubs se déplaçant (un système de « co-bus » pourra être mis en place afin de limiter au maximum les frais de déplacements).

Aucun repas ne sera assuré sur place, cela reste à la charge des clubs ou des joueurs.

En compensation, les clubs qui accueillent devront assurer un goûter « amélioré » (non remboursé) pour les joueurs et les encadrants ainsi que prévoir l'eau pendant les matchs.

Attention, à partir du 20 janvier 2018, les équipes non qualifiées pour la phase 2 du Challenge Fédéral intégreront le Challenge Territorial.

Un nouveau calendrier sera donc envoyé aux Clubs lorsqu'elles seront connues.

Afin de garantir l'équité entre toutes les équipes, les points acquis lors de la phase de brassage seront repris pour le Challenge Territorial.

Obligations du Club d'accueil :

Le club d'accueil désigne un voire deux responsables du tournoi qui seront les interlocuteurs principaux pour tout litige. Leur rôle sera :

- ✓ D'organiser la logistique vestiaire, respect des horaires, suivi des rencontres
- ✓ De garantir l'application des règles du Rugby Digest
- ✓ De contrôler les passeports M14 à XV et des licences
- ✓ D'enregistrer et d'envoyer les résultats
- ✓ D'assurer la réception conviviale d'après-match

Les Matches :

Tous les matchs se joueront, dans la mesure du possible, à XV.

Si une équipe ne peut pas jouer à XV, possibilité de jouer à effectif incomplet (sur le terrain 11 joueurs minimum dont 5 en mêlée titulaires du passeport joueur de devant).

Pour les Tournois de 4 équipes

Les rencontres débuteront à **13h30**. Les équipes seront présentes avant le début des rencontres avec :

- ✓ La feuille de présence renseignée
- ✓ Les licences
- ✓ Le passeport M14 jeu à XV validé par son Comité Départemental

Temps par match : 2 x 10 mn avec 5 mn entre les séquences et 5 mn entre les rencontres

Temps de jeu : 60 minutes sur la ½ journée (Rugby digest)

Nombre de joueurs : 23 joueurs maximum (sur les plateaux et donc sur la feuille de présence)

Application du rugby Digest M14 à XV 2017/2018

Pour les Tournois de 5 équipes

Les rencontres débuteront à **11h30**. Les équipes seront présentes avant le début des rencontres avec :

- ✓ La feuille de présence renseignée
- ✓ Les licences
- ✓ Le passeport M14 jeu à XV validé par son Comité Départemental

Temps par match : 2 x 11 mn avec 5 mn entre les séquences et 5 mn entre les rencontres

Temps de jeu : 90 minutes sur la journée (Rugby digest)

Nombre de joueurs : 23 joueurs maximum (sur les plateaux et donc sur la feuille de présence)

Application du rugby Digest M14 à XV 2017/2018

Les points terrains

- ✓ 3 points pour un match gagné
- ✓ 2 points pour un match nul
- ✓ 1 point pour un match perdu
- ✓ 0 point pour un forfait

Match arrêté sur bagarre générale : 0 point terrain sur la journée aux deux équipes et non qualification pour la journée finale.

L'arbitrage

Le rugby digest devra être respecté impérativement, à savoir :

- ✓ 2 jeunes joueurs arbitres formés et 1 éducateur-accompagnant présent sur le terrain (chargé de l'arbitrage de la mêlée et de la sécurité)
OU
- ✓ 1 arbitre mineur en cours de formation et 1 jeune joueur arbitre formé ET un référent en arbitrage présent sur le terrain (chargé de l'arbitrage de la mêlée et de la sécurité)

Classement

Au bout des 7 journées, un classement sera donc effectué en additionnant les points des 7 dates de Tournois.

Critères de classement en cas d'égalité :

- ✓ Cartons rouges joueurs ou éducateurs
- ✓ Le goal-average particulier
- ✓ Les essais marqués en tenant compte d'un écart de 5 essais par match maximum
- ✓ Les essais encaissés en tenant compte d'un écart de 5 essais par match maximum

Les qualifiés

Une note explicative parviendra à tous les clubs dès que les modalités de qualification seront connues.

Saisie et communication des résultats

Une grille de rencontres est transmise à tous les clubs.

A la fin de chaque plateau, cette grille sera à envoyer par mail à Ludovic BONNEAU (ludovic.bonneau@me.com), en copie à Sébastien PEYROT (sebastien.peyrot@icloud.com) et au Comité Territorial Poitou-Charentes (3009w@ffr.fr) avant le lundi midi suivant les rencontres impérativement.